

« Langues de Bourgogne » Maison du Patrimoine Oral de Bourgogne 71550 Anost

TORNER L'FRÂS DU CÔTÉ D'LAI LANGUE

Prendre les choses du bon côté

Et si le vent des mots rencontrait le vin des vendanges ?
Il faut bien que les choses soient dites avant d'être bues !
Et même dites et redites longuement en bouche après...

Ces climats qui font nos terroirs, nos territoires, en Bourgogne et ailleurs, ne sont pas seulement liés au sols, aux parcelles et aux saisons mais aussi au chant profond des hommes, à un héritage de paroles échangées, d'expériences transmises.

La diversité des crus ne saurait masquer l'unité et l'identité du flacon. Notre langue régionale, riche de cette diversité, est digne de se faire entendre parmi les langues de France. Sans ostentation mais aussi sans vergogne. Un patrimoine vivant, un joyeux liant de mots, d'émotions et de rires qu'il ne convient pas

de masquer derrière quelques clichés désuets mais, tout au contraire, de mettre en pleine lumière. Une langue qui se transmet et fermente, une langue qui se déguste mais aussi une langue « de garde ». Ethnologues et oenologues ne manqueront pas d'y distinguer des parfums et patois venus de Bresse, de l'Auxois, du Morvan et de plus loin. Une langue riche d'échanges et qui va nous rassembler cette année à Marsannay-la-Côte.

Après le tastevin, il nous reste à inventer le taste-langue. Et ce n'est pas si compliqué !

Il n'y a qu'à faire comme pour la galette : *torner brâment l'frâs du bon côté !*

*Quò que v'en diez ?
Le Piarre*



Maison du Patrimoine Oral de Bourgogne

4^{ème} rencontres des Langues et Patois de Bourgogne



22 et 23 octobre 2016
Marsannay-la-Côte (21)



Publications MPOB Langues de Bourgogne

El mouné Duc

Le Petit Prince

traduit en bourguignon
par Gérard Taverdet

Ed. Tintenfaß / Langues de Bourgogne



Les Raibâcheres du BOCHOT

Ed. Langues de Bourgogne /
Maison du Patrimoine Oral de Bourgogne



Premier volume de
la collection
« Entremi »
Livres - CD
Sortie le
22 octobre



Ce bulletin est réservé aux adhérents et ne peut en aucun cas pas être commercialisé. Il est ouvert à tous les ateliers et à toutes les personnes qui souhaitent partager des informations relatives aux langues et patois de Bourgogne... dans la limite de la place disponible, du temps et des informations dont dispose votre rédacteur bénévole. Si vous le souhaitez, le site Internet de la Maison du Patrimoine Oral de Bourgogne peut relayer en ligne vos dates sur son agenda (atelier, réunions, spectacles ...etc.). C'est très simple : il suffit de remplir un formulaire téléchargeable sur le site. Vous pouvez également en profiter pour télécharger en ligne les anciens numéros de *Traivarses* <http://www.mpo-bourgogne.org>

www.facebook.com/Maison-du-Patrimoine-Oral-de-Bourgogne-135729006440616/?ref=ts&fref=ts



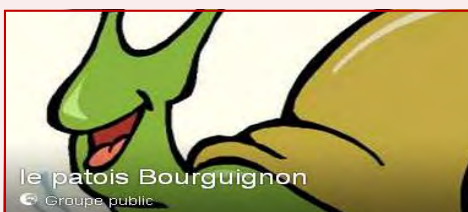
Langues de Bourgogne
www.facebook.com/groups/187026061328477/?fref=ts



Pour que le patois du Morvan soit déclaré langue officielle
www.facebook.com/groups/46251337535/?fref=ts



Le patois Bourguignon
www.facebook.com/groups/109356315772529/?fref=ts



Le patois bressan de la Gaudine
www.facebook.com/groups/904189942998398/?fref=ts



AI TRAIVARS « TRAIVARSES »

Quoè que v'en diez ?	p.1
Ai traivars « Traivarses »	p.2
Pôle môle	p.3
Charchous en Borgogne	p.4
Lai Bise ai peûs le Sulô	p.5
Nôs langues que s'aiffichont	p.6
Quéques biaux lives	p.7
Nôs langues et patoès en poène	p.8
Tos les mouais chu l'Jornal du Cente !	p.9-10
Du borgueignon dans l'poste ?	p.11
Du borgueignon en quiâsse ?	p.12-13
Chu l'bôt d'lai langue	p.14
Nouviau !	p.15
4e Rencontres des Langues et patois de Bourgogne	p.16

Sur le site www.lexilogos.com/bourguignon_dictionnaire.htm vous pouvez accéder et le plus souvent télécharger de nombreux ouvrages et dictionnaires sur le patrimoine linguistique de notre région.



LEXILOGOS
mots et merveilles d'ici et d'ailleurs

[langues d'oïl](#) > bourguignon

BLANZY – VACANCES

Le patrimoine et les animaux au programme du centre de loisirs

Cette année, le centre de loisirs accueille plus de 120 enfants en août. Une nouvelle équipe d'animateurs encadre les plus jeunes.

[...] semaine est placée sous le signe du patrimoine local avec une visite d'Autun et une intervention de Robert Chevrot qui initiera les enfants au patois blanzinois. Le groupe Diatos viendra présenter la musique trad avec ses instruments (vielle, cornemuse, vielle à roue) et fera danser les enfants. JSL 03/08/2016

Pôle môle

Bresse

Une superbe soirée à Saint Marcel avec Michel Limoges et *la Couée de d'la Glaudine* !
Des animations à l'Ecomusée avec la Chantale, l'André et tous les autres !



SAINT-GERMAIN-DU-BOIS

Un patois bin de chez nous

JSL 06/07/2016



Pierre Bondon et sa cornemuse. Photo Patrice LEBLOND

L'Ecomusée de la Bresse bourguignonne a repris, dimanche, ses après-midi patois dans le musée de l'Agriculture bressane situé à l'entrée du parc Collinet. Chantal Gauthier est arrivée avec de magnifiques souliers à hauts talons et de bonnes histoires comme d'habitude. André Massot, de l'association Mémoire de Sornay, et Mireille Giroudet, ont raconté aussi des bin bonnes histoires, et Pierre Bondon a charmé l'assistance avec ses cornemuses.

Chalonnais

Une randonnée patoise bien arrosée animée avec brio par Gérard Aluze. Une rentrée... à l'école le 19 septembre ... et un bulletin en novembre...



Auxois



Un livre-CD bilingue en octobre.. Une chorale qui donne de la voix...et des *Raibâcheries* qui causent haut et fort tous les mois

Morvan

La Communauté de Communes des Grands Lacs du Morvan a imaginé une randonnée, au départ d'Ouroux-en-Morvan, balisée avec des énigmes pour enfants à partir du conte de « *La p'tiot gamine peu l'loup* ». Une belle occasion de sensibiliser nos petits loups à la langue régionale.



Haute-Loire



L'Arcàs est une petite feuille au format A5 (2 A4 pliés en deux) entièrement en occitan qui a été recueillie en Haute-Loire par notre trésorier Robert Feurtet. Elle ne paye pas de mine mais c'est une manière facile et peu onéreuse de diffuser la langue localement. Une idée qui pourrait être reprise par les ateliers de Bourgogne ?

Les charchous s'intéressent és langues de Borgogne



Après Caroline Darroux, Jean-Léo Léonard et Benjamin Massot, c'est avec grand plaisir que nous avons accueilli et guidé dans ses recherches en Bourgogne le linguiste **Philippe Boula de Mareuil**. Il est chercheur en Linguistique au CNRS depuis janvier 2002. Né à Paris, il obtient un DEA d'Intelligence Artificielle et Algorithmique en juin 1993 à l'Université de Caen puis soutient sa thèse de Doctorat en Sciences à l'Université de Paris XI en décembre 1997. Son sujet de thèse est intitulé " Etude linguistique appliquée à la synthèse de la parole à partir du texte".

Merci à tous les adhérents et amis de « Langues de Bourgogne » qui l'ont reçu, qui ont répondu à son questionnaire et se sont livrés à l'exercice de traduction de la fable d'Ésope « La bise et le soleil »

Bonjour,

C'est Jean Léo Léonard qui m'a donné vos coordonnées. Chercheur en linguistique, je constitue pour la Délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF) un atlas sonore qui prendra la forme d'un site web présentant une cinquantaine de points d'enquête en France, sur lesquels l'internaute pourra cliquer pour écouter, entre autres un même texte, la fable "La bise et le soleil" dans autant de variétés de langues régionales. Je suis à la recherche de locuteurs qui seraient à même de traduire cette fable en bourguignon-morvandiau - et de parler un peu, par ailleurs. Peut-être vous-même pouvez-vous m'aider dans ce collectage. Sinon, je vous serais très reconnaissant si vous pouviez me mettre en contact avec des personnes qui accepteraient de m'accorder un peu de leur temps pour que je les enregistre.

Cordialement,

Philippe Boula de Mareuil

Bonjour et merci encore pour l'accueil que vous nous avez réservé,

Nous avons pu enregistrer 10 locuteurs de différentes variétés, ce qui a été très intéressant. Est-ce que vous pourriez m'envoyer la version écrite de votre traduction de la fable "La bise et le soleil" ?

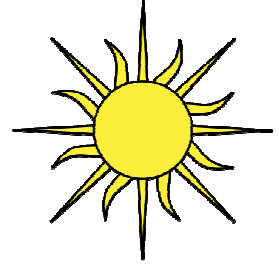
Je ne crois pas l'avoir.

Merci de nouveau,

Philippe Boula de Mareuil



La bise et le soleil



La bise et le soleil se disputaient, chacun assurant qu'il était le plus fort, quand ils ont vu un voyageur qui s'avavançait, enveloppé dans son manteau. Ils sont tombés d'accord que celui qui arriverait le premier à faire ôter son manteau au voyageur serait regardé comme le plus fort.

Alors, la bise s'est mise à souffler de toute sa force mais plus elle soufflait, plus le voyageur serrait son manteau autour de lui et à la fin, la bise a renoncé à le lui faire ôter.

Alors le soleil a commencé à briller et au bout d'un moment, le voyageur, réchauffé, a ôté son manteau. Ainsi, la bise a dû reconnaître que le soleil était le plus fort des deux.

Fable d'Ésope

Lai Bise ai peûs le Sulô

(Bourguignon-Morvandiau, patois de l'Auxois sud ; G. Barot, 46 ans, enseignant, 21320 Meilly-sur-Rouvres).

*Lai Bise ai peûs le Sulô s'airgognînt,
Als voulînt saivouèr qui qu'ç'ost qu'étoit le pus costaud des deux,
Quand als vièrent eûn vyègeûr que venot vés z'eux,
Tot enroûtè dans sai grande rouîllère.*

*Als fièrent eûn airringement :
Ç'tu-qute que ferot - le preumeir –
Rôtai son manteais â vyègeûr airot gâgnè ; al serot le pus fort !*

*Vouèqui qu'lai Bise se metté ai sôffiai... sôffiai tant ai pus,
Mas pus elle sôffiot, pus le vyègeûr se sârrot dans son manteais âtôr de lu...
Ai lai fén, lai Bise se raivîyé, et ne cherché pus ai yi fâre rôtai !*

*Âssitôt, le Sulô qu'mencé ai qiairai... qiairai...
Si bin qu'â bout d'quéque temps,
Le vyègeûr – brâment réchauffè – rôté sai rouîllère.*

Du côp, la Bise fut bin obyigée d'eurconnâte que le Sulô étoit le pus costaud des deux ! »

Nôs langues que s'aïffichont

Le p'tiot poulot



Louhans (71/ 2016)

Clacbitou



Charollais (71 / 2016)

La coquéle



Chapaize (71 / 2016)

On peut voir cette série de bancs patoisés à Yvoire sur le bord du Lac Léman, en zone francoprovençale

Fête du Grapiau



Saint Prix (71 / 2016)

Tintedret



Le Creusot (71/ Affiche de 1931)

L'ban dé pik moerons...



L'ban dé mafi



L'ban dé térieu d'plan



Yvoire (74/ 2016)

Quéques biaux lîves

Louis Mirault dit Fanchy, (1866-1938 selon Wikipédia) est un auteur de poésies, de contes et de pièces de théâtre rédigés dans le patois du Val de Loire. Avec Pierre Chambon Georges Blanchard, Emmanuel Quenouille, Louis Sommier (pour la Nièvre), Fernand Clas et Maurice Cornevin (pour l'Yonne), les « parlers du Centre », qui sont un peu différents du bourguignon-morvandiau, ont produit une abondante littérature. Parfois porteuse de la nostalgique d'une ruralité ancienne, la poésie de Fanchy ne manque pourtant pas d'intérêt. La MPOB vient d'acquérir ces trois volumes. Des textes à lire et à dire, voire à mettre en musique...



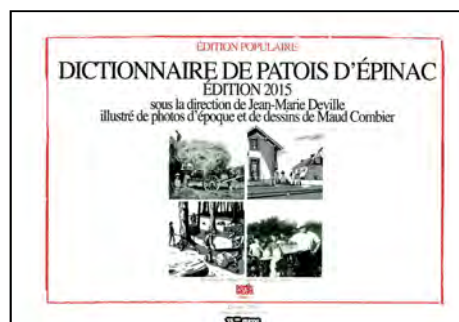
« **Académie du Morvan** » Bulletin n°80 (Ed. Académie du Morvan B.P. 44 5812 0 Château-Chinon)

Ce bulletin rassemble quatre articles forts intéressants dont un de notre administratrice Françoise Dumas qui passe au crible de la linguistique le régionalisme et le celtisme d'Henri Vincenot. De fait il est clair que l'auteur bourguignon a pris, pour le moins, quelques libertés avec l'étymologie. Créer sa propre mythologie est le propre de l'écrivain et le talent de l'auteur de la Billebaude suffit à ce qu'on lui pardonne quelques entorses à la science. (96 p. / 10 €)

Dictionnaire du patois d'Épinac (Ed. Denis Editions) (180 p. / 15 €)

Dans un format à l'italienne et illustré de fort jolis dessins de Maud Combier l'Atelier patois d'Épinac vient de publier ses travaux. La première partie consacrée à une présentation générale de la langue est suivie d'un copieux glossaire. L'ouvrage se termine par une série de textes écrits par les membres de l'atelier, dont cette histoire pas piquée des escargots :

L'Josè éto zeu charché des escargots sù les chaumes d'Auv'nay.
Âl'ai zeu bin d'lai poueine d'en raimaissè, tel'men qu'à couairain vit'.
Mâ, âl'écétain si grôs qu' y en foillo pas tréébin pôr fère eun' douzain'ne !



MicRomania (Ed. Comité belge du Bureau européen pour les langues moins répandues c/o Jean-Luc Fauconnier, rue de Namur 600, B 6200 Châtelet). (52 p / Abonnement 15 € pour 4 numéros par an)

A signaler dans ce numéro un intéressant article sur la création de néologisme en langue régionale. Créer des mots à partir de nos langues et patois est possible. Nos amis du Charolais l'ont d'ailleurs démontré. En voici quelques uns de mon cru : *erfreidissou*, *rougnepoè*, *ordinaitou*, *corriol* ...(pour réfrigérateur, rasoir, ordinateur et email). C'est amusant . Si vous en avez d'autres n'hésitez pas à nous les faire partager. Quant à faire que ces mots soient utilisés dans la pratique de la langue aujourd'hui, c'est une autre question !



Le Morvandiau (15, passage Ramey Paris XVIIIe)

Dans sa nouvelle formule « Le Morvandiau » (anciennement « Le Morvandiau de Paris ») publie quelques histoires et recettes en langue régionale : dans son n°1038 « *Lai r'cette des crâpiaux d'lai Marie-Augustine* » et dans son n°1039, « *Lai r'cette de lai galette ée peurniaux d'lai p'tchote mémère* »

Nôs langues et patoès en poène

Maurice Moreau

Une partie de la mémoire locale s'en est allée avec lui



Le nantonnais Maurice Moreau est décédé à l'âge de 88 ans
Photo DR JSL 31/05/2016

Maurice Moreau, enfant de la commune de Nanton, a marqué ses proches par sa mémoire exceptionnelle. Avec sa disparition, c'est un pan de l'histoire du village qui s'en va.

Maurice Moreau qui a passé toute sa vie à Nanton est décédé jeudi à l'âge de 88 ans. « C'était un homme très instruit, une référence sur l'histoire locale. Il était discret mais toujours disponible. Il était aussi très gentil. On l'aimait beaucoup », témoigne avec de l'émotion dans la voix, Florence Marceau, maire de Sennecey-le-Grand et responsable de l'office du tourisme dont il a animé la commission "patois" avec Renée Vincent, devenue Culture et tradition avec Denise Chagnard.

Un agriculteur avec une mémoire exceptionnelle

Son ami, Serge Duriaud, a été marqué par sa « mémoire exceptionnelle des visages, des objets, des maisons, des familles... de tout. Sur une vieille photo, s'il ne connaissait pas les noms c'est que les gens n'étaient pas de là ». Pierre Moreau, son frère ajoute : « Quand il était jeune il avait fréquenté un tas de vieilles personnes qui lui avait raconté l'histoire du village. Il avait tout retenu. »

Avant sa retraite, en tant qu'agriculteur il a « fait partie de ceux qui ont modernisé leurs exploitations dans les années 1950 », note son ami à propos de son engagement. « Il faisait partie du syndicat agricole, de la coopérative laitière... », renchérit son frère qui était en Gaec avec lui.

Il a également été conseiller municipal et s'est beaucoup investi dans le monde associatif. De sa présidence à la section culture et patrimoine de l'Amicale des Nantonnais à sa participation à la Société des amis des arts et des sciences de Tournus en passant par les Amis de Saint-Martin de Laives. « C'était aussi un spécialiste du patois bourguignon », précise Serge Duriaud.

Du patois à l'histoire locale

Il a, entre autres, publié un *Petit lexique du patois Nantonnais* ainsi que son *Recueil de textes rédigés ou corédigés par un enfant de la commune*. « Il avait ce souci de léguer. Il a laissé beaucoup d'écrits, beaucoup de notes. Il y a aussi l'oral, tout ce qu'il nous a dit. » Avec son départ c'est donc : « une page sur l'histoire du village qui se tourne ».

Actuellement, il travaillait avec Denise Chagnard, Pierre Moreau et Serge Duriaud sur un ouvrage reprenant et complétant tous les écrits de Renée Vincent. « On en est à la phase de relecture », précise Serge Duriaud. Une œuvre qui forcément, quand elle sera prête, fera encore parler de lui.

Guillaume Blandin



Guillaume Blandin, membre du Conseil d'Administration de Langues de Bourgogne, nous a quitté beaucoup trop tôt.

En plus d'être un usager et un militant de notre langue régionale Guillaume avait la fibre créatrice. Il nous laisse des textes d'une fort belle facture.

Nous avons plaisir à retrouver son sourire sur cette photo prise lors des 1ère Rencontres des Langues et Patois de Bourgogne à Mont Saint Jean en 2013.

Régine Perruchot a représenté notre association à ses obsèques qui ont eu lieu le 5 juillet à Arleuf.

A ces tristes nouvelles s'ajoute le décès de l'épouse de notre adhérent Roger Dron.

A toutes ces familles endeuillées Langues de Bourgogne et la Maison du Patrimoine Oral de Bourgogne adressent leurs sincères condoléances.

De toutes ces voix éloignées sachons garder respectueusement traces.

DIMANCHE 15 MAI 2016 CENTRE FRANCE

Causons patouais

Des diïaines de jououx s'ertrouont

→ EN PAISSANT

CONTACT. Courriels à causonspatouais@gmail.fr.
Courriers à Causons Patouais, Ateliers de patois, Mairie de Château-Chinon Campagne, 1, rue Gambetta, 58120 Château-Chinon.

Traductions

Retrouvez les traductions en français de ces textes et les vidéos de leurs auteurs sur notre site internet www.lejdc.fr

ATELIERS. Ateliers patois de Lormes : le premier jeudi du mois, à 14 h 30, salle des aînés, rue Porte-Fouron.
Ateliers patois de Montsauche : le vendredi, tous les

Anost

Ols sont jou oux d'violle, de panse d'ouelle, d'accordéon. Ols v'nont d'lai Bourgogne, d'ai côté d'Paris, mouïme des Vosges. Des jououx que jouont pou l'playi, l'premer samedi du mouais ai Anost, pou aiprendre pé jouer c'que se jouai dans l'Morvandans l'temps. Aic't'heure on aipeule çai : du trad !

Sebastien Chabard
et Régine Perruchot

Y ot ène bin jolie musique que que sort de lai pièce que sart pou les bals, on ot l'premer samedi du mouais d'aivri, violle, panse d'ouelle, aiccordéon, un vrai orchestre mon vieux, pé çai vion ne ! Tot ce monde ot sarré dans lai pus grande pièce de lai mâyon du patri-mouène oral de Bourgogne (*) (y ot coumme çai qu'ols ont aippilé lai nouvellé mâyon qu'ot été bin r'fête, en bas du villaize



MUSIQUE. Tos les premiers samedis du mouais, l'association musicale d'Anost rameute des diïaines de jououx ai Anost pé aiprendre, pé surtout pou jouer lai musique du Morvan tot ensemble.
PHOTO SÉBASTIEN CHABARD

Y ot p'tête les nivernais les moins nombreux.

Dans l'temps dans tous les villaizes y en avai très bin que jouint pé que ne s'fint pas peurier, tout ces gars lai jouint d'aireille les mazurkas, bourrées, valses...

Régis Boyer que n'manque que jaimas, vint d'Mirecourt (Vosges) aivec saï femme, Chantal, cinq heures de route pé autant perveni l'deuxième samedi du mouais on lai bande

draït ves lai bascule, ai Anost. Un grand Gaillard ma fouais bin aïvenant, l'Pierre Brossier (y ot l'gars du titi d'Piancez) met tot c'monde lai en rouaie. Y ot lai MPO qu'ait fait que tot cetchi marce bin pé l'Piar-

re, y ot l'mâte de l'AMA. Y ot pas ren que l'AMA i y vint bin du monde, quarante moïme, cinquante parsounes que jouont ensemble ! y en vint pas trop du Morvan mais de Lyon de lai région pari-

Une chanson à consommer avec modération

quinze jours, a 19 n.
Ateliers patois du
Haut-Morvan : tous
les jeudis, de 14 h 30
à 17 h 30, à la MJC.
Réunion musicale
trad' : le premier
samedi du mois, à
Anost, avec l'AMA.

→ HUMOURVANDIAUX

LAI TENDRESSE MORVANDELLE ! Lai Marie-Louise pis l'Baptiste s'aïpeurçont des cinqant'ans d'mairiaize.

Lai Marie-Louise y erpense d'un coup : « Çai veu fère beintôt cinqant'ans qu'on o mairies ? Quoë qu't'en pense, on t'chuerait bein l'coëssu pou l'occasion ? »

« Pouquoi donc-tu veux t'chuer l'coëço, ç'o pàs d'sai faute ai lu, ai yo pou ren ! » L'Baptiste ai l'é vieilli, mais el é pas çoinzer, tozo aussi prée d'ses sous !

Mais faut ercounnaître qu'les billets on n'l'ée troue pas sous l'pied des ch'vaux ! El on treveillé deur toas deux p'y arriver, mais coudre bein des hon-mes itchi, el o pas pu dé-pensier d'ses sentiments !

Pus zeune, quand qu'lai Marie-Louise s'ap-peurçait pou l'embarasser, ai y d'jai : « Tu faires mieux d'ailer fère tai vaisselle, çai, yo du temps d'pardu ! »

Quand çai y arrivait de s'torde lai ch'ville, ess'précipitait pou l'erteni, mais l'oute zor, çai yo arrivait quand qu'y éetait lai, le v'lai qu'ai crie : « Mais tu n'teint pu d'bout mai pauvre vielle, fait don attention ! »

Déjà tout p'thot, on y au ré dit qu'en'hon-me çai n'chougnait pas, pis encoë moins en grandissant. Lai vie lée ré endeurcis, l'éducation, l'trevel, pis pou les pus vieux, l'manque de sous, l'manque du nécessaire dée foës !

Moins en aimitché, aïves les bons copain-

Sur l'air de "T'es saoul bonhomme" (Atelier de Montsauche).

T'es saoul bonhomme,
t'es saoul bonhomme,
T'es saoul bonhomme-
t'es bu,

Lai queule que t'es, lai
queule que t'es, y ot lai
queule de l'année!

T'es bin bu, pé auchi bin
mzé,
t'es bin causé, t'es bin
dansé, Te vas rentrer avant
l'maiteign,
Pé bin sr te f'rez pas
l'maiteign.

Marie t'aattend, Marie,
t'aattend,
Marie t'aattend chu

l'banc
Dépouëce Janot, dépouë-
ce Janot,
Dépouëce Janot, n'trâne
pas.

Che t'es fait heiar lai
Saint-Jean,
Auzdhé faut pas dreumi
dans l'pian,
L'r'gaign aittend pou éte

rentré,
Lai peiue n'vaut tot
mouine pas l'navet!
Fouène mon Janot, fouë-
ne mon Janot,
Fouène mon Janot, t'es
las,
L'airou ot long, l'airou ot
long,
L'airou d'vint d'pus en
pus long. ■

ae vioues. on ai a meure
ai Bière en Morvan quand
n'étint zeunes, on jouai
aïves les copeigns "Ai lai
MPO on ertroue lai
mouinne çore ne jouons
ensemble pé ne mzoins en-
semble ! ■

(*) (1) Créée en 2008, elle fait
partie du réseau de l'Écomusée
du Morvan. Contact :
03.85.82.77.00, www.mpo-bour-
gogne.org.

gn'zamàs ess'diront qu'ai s'aïmont, mais er-
gard'bein lai claque chu l'épeaule, ou lai
poëgnie d'maingn, ç'o pas pou toûs lai moin-
me, ai pis l'regard non pus... faut saivoër lie
entre-mi les lignes !

Dans l'malheur ou dans l'bounheur, ai lai-
chont ren voër. Itchi, les hon-mes sont des
taïseux. Moins quand qu'ai sont aimou-
reux, pas d'danger qu'el l'aïvouaint, pis les
démonstrations ç'o pas c'qu'el aimont !

Coumme d'jai l'Georges, vous l'counnaissiez
bein, l'moustachu qu'jouait d'jai guitare, por
eux, mette son cœur ou son tchu au soulai
ç'o paireil ! ■

SÉNILE. Un couple qu'on 60 ans d'mairiai-
ze. Est-c'sont counnu ai l'école. Les v'lai
qu'ai s'proumouinaient dans l'quartier d'yeu
jeunesse. Ai retronns dans l'école où qu'ai
l'étaient éetant gosses, ai l'ertrouons l'vieux
pupitre où qu'el'avait gravé : « Je t'aime
Claire » ! Ah, el'en aïvaient les larme'aux
yeux ! En ervenant, un camion passe chu lai
route pis y é un sa qu'tombe du camion ai
leus pieds. Lai Claire l'raimaise pis l'emporte
cez eux ! Elle l'ouveur en arrivant, pis
compte les billets qu'y'è d'dans : 50 000 € !
L'louis dit qu'ai faut raim'ner l'sa ai lai police,
mais lai Claire répond : « Qui qu'troue gar-
de ! » et elle monte caïçer l'sa dans l'guerné.
L'lend'maingn, deux flics arrivons cez eux :
« Bonjour, seriez-vous sortis hier et n'auriez-
vous pas trouvé un sac en toile tombé d'un
fourgon ? » « Ah, non, » qu'fait lai Claire. Ma

l'louis s'écrie « In'ment, on l'é troué l'sa, pis
elle l'é caïcé dans l'geurné ! » Claire ne se
démonte pas et leur dit : « Ne l'croyez pas
el'o sênile » ! Les flics s'aïdrassent au Louis :
« Monsieur, calmez-vous et racontez nous ce
qui c'est réellement passé ». « Bein v'lai
c'qu'o arriver : Haiyar, Claire pis moë en er-
venant d'l'école... » Je vois dit l'flic à son
collègue, aller vient on s'en va ! Au revoir
Madame ! ■

Madeleine André
Atelier de Lormes

ÉTAT CIVIL. Au XIX^e siècle, le Maire de Lan-
ty, le père Saclier, aïvot oublié d'enregistrer
les naissances. Ah !... mais coument donc qui
va fère por me rapeller de taus ceux ga-
miñs laies ? Ol aïllé donc ai lai Mairie, pé chu
le registre de l'état civil, en réfléchissant... lu
lai atot nassu por Carnaval, in'oute avant Pâ-
ques... on étot pas ai quinze zors près, le
principal i atot de taus las ertrouer. Quand
ol aïrrivé au mouais de décembre, pé qu'ol
pensot qui n'y en aïvot pus, ol s'erlisé. Ah !...
mais çai ne vé pas ceute affaire laie ; lai Mo-
rie é aïcouissé lai semaine darnière et, y
vint d'y botter encore un gamiñ. Ol demandé
donc ai l'instituteur que fïot le secrétaire de
Mairie, de vérifier taut çai, pé, chi besoin
étot de procéder ai das morts administrati-
ves, c'est-à-dire que lu que n'étot pas nassu
ai lai bounne date, en face on marquot
"mort" et, ol ne génot pus parsonne.

Le père Saclier enfin raissuré, rentré cez lu

por aïttoler lai vouëture ai bourrique por
aïller ai la fouère ai Luzu. Ol aïllot por parti,
quand un vouësiñ vené li dire que dans le
veléze, un certain Monsieur X atot meurant.
Oh !... bin qu'à dié, chi o lot meurant, çai
veut bai y aïrriver un zor, i vas l'enregistrer
taut de suite, i ne vas pas ercounmencer
comme aïves las gamiñs, i ai bai trop pouë-
né por m'en rapeller. Ol erparté ai lai Mai-
rie, pé chu le registre, en face du nom de
Monsieur X, ol marqué "mort".

Dabarraisé de ceute aïffère laie, le père Sa-

clier sauté dans lai vouëture ai bourrique et

le vouëtii parti ai Luzu.

Quant ol ervené de lai fouère, pé lai, l'his-

toire ne dit pas combin de zors aïprés.

Auzdè, las fouères deurant trouais hures,

mais dans le temps lai, elles deurint putaut

trouais zors, y fauillot le temps d'erveni, pé

de meuser las sous du couëssot qu'on aïvot

vendu. Aïrrivé cez lu, le vouësiñ vené li dire,

que le meurant n'atot pas mort, pé qu'ol

n'en aïvot moème pas envie. Le père Saclier

i raponé : çai i ot pas ène aïffère, chi o lot

pas pressé, nos non pus ! Lai fouère ot finie,

in'vont bai aïttende. Ol erparté donc ai lai

Mairie, pé chu le registre, en face du nom de

Monsieur X, ol rajouté "mort par erreur".

Vos vos doutez bin, qu'aïprés autant de soli-

citations, le meurant finissé por meuri et, le

père Saclier, chu le registre, ol rajouté "re-

mort définitivement". ■

Roger Perraudin
Atelier de patois du Haut-Morvan

I aïrons-ti un jor du borgueignon dans l'poste ?

LEGISLATION

Loi égalité et citoyenneté : ce que ça changera pour vous

Avec une série de mesures pour la jeunesse, la mixité sociale ou contre les discriminations, le projet de loi « égalité et citoyenneté », examiné à partir de ce lundi à l'Assemblée, entend réaffirmer les valeurs républicaines après les attentats mais aussi rassembler la gauche autour de ses emblèmes.



■ Les radios devront diffuser 4 % de chansons en langue régionale, dans le quota obligatoire de 40% de chansons d'expression française. (Photo A Filetta, groupe de chants corses). Photo Flickr Claude

JSL 27/06/2016

Ce texte, qui sera défendu dans l'hémicycle par le trio ministériel Patrick Kanner (Ville), Emmanuelle Cosse (Logement) et Ericka Bareigts (Egalité réelle), se veut une réponse à ce que Manuel Valls avait dénoncé, après les attentats de janvier 2015, comme un «apartheid territorial, social et ethnique» en France et dans ses banlieues.

Voici les principales mesures du projet de loi «égalité et citoyenneté», complétées par les députés en commission, qui seront examinées à partir de lundi par l'Assemblée.

Un congé de six jours pour faire du bénévolat

Création d'un «congé d'engagement» de six jours maximum, fractionnable, pour tout salarié ou fonctionnaire désigné pour siéger à titre bénévole dans la direction d'une association ou y exercer des fonctions d'encadrement. Quelque deux millions de personnes pourraient être concernées. La question de la rémunération est renvoyée à la négociation d'entreprise ou de branche.

Les compétences de l'activité bénévole reconnue

reconnaissance de l'engagement des étudiants, avec une validation obligatoire, dans les cursus du supérieur, des compétences et connaissances acquises dans une activité bénévole.

Service civique ouvert aux réfugiés et élargi

Extension des possibilités de service civique, qui pourra par exemple être fait auprès des sapeurs-pompiers. Les sociétés HLM, sociétés publiques locales et entreprises détenues à 100% par l'Etat pourront y recourir. Et les réfugiés pourront y accéder, dans une «première marche vers l'insertion».

Elections : en cas d'égalité des voix, le plus jeune l'emporte

En cas d'égalité des voix lors d'une élection locale, le candidat le plus jeune l'emportera, et non comme actuellement le plus âgé.

Logements sociaux : plus de transparence

Transparence accrue dans l'attribution des logements sociaux, avec obligation de rendre publics les critères.

Clarification des critères de priorité: personnes en situation de handicap, mal logées, victimes de violences conjugales... mais aussi chômeurs de longue durée reprenant une activité et femmes menacées de mariage forcé.

Ouvrir un commerce quelle que soit sa nationalité

Suppression des conditions de nationalité pour certaines professions, par exemple pour ouvrir un café.

Le testing sera une preuve

Le «testing» sera étendu comme mode de preuve au civil. Par exemple les tests sur la discrimination à l'entrée des discothèques, qui jusque là n'avaient pas de valeur juridique.

Chansons en langue régionale à la radio

Au moins 4 % de chansons en langue régionale devront être diffusées, dans le quota obligatoire de 40 % de chansons d'expression française sur les radios.

AFP

I aïrons-ti un jor du borgeignon en quiasse ?

Compte-rendu

Rencontre

Académie de Dijon – Maison du Patrimoine Oral de Bourgogne (MPOB)

Anost, le 4 juillet 2016.

Présents : Eric Gady (DAAC), Pascal Ribaud (Président de la MPOB), Gilles Barot (enseignant, secrétaire de Langues de Bourgogne), Jean-Luc Debard (vice-président de Langues de Bourgogne et MPOB), Mikaël Osullivan (Directeur MPOB).

Dans un premier temps, les acteurs de la MPOB présentent les actions et attentions en cours sur la langue régionale, le « bourguignon - morvandiau » :

Présentation des ressources de la Maison du Patrimoine Oral de Bourgogne :

Un fonds documentaire exceptionnel sur les langues de Bourgogne, sans équivalent sur le domaine d'oïl : littérature classique abondantes, ouvrages de références, travaux de recherche.

Présentation des activités de Langues de Bourgogne :

Veille et valorisation des actions « langue régionale » du territoire bourguignon

Pratique et transmission des langues régionales par l'animation d'ateliers adultes, d'interventions scolaires et la mise en place d'une commission pédagogique.

L'ensemble des actions « langue » sont portées par des bénévoles ayant développés des compétences spécifiques et reconnues.

La MPOB travail à la conscientisation de l'importance de soutenir pendant qu'il en est encore temps, la dynamique « langue régionale ».

Dans une perspective de partenariat avec le rectorat, la MPOB souhaite que la construction d'un projet « langue régionale » se fasse en coopération avec le projet académique.

En retour de cette présentation, M. Gady, délégué académique à l'action artistique et culturelle, fait le point sur les perspectives de partenariat :

- Le recteur est sensible à ce projet. Le rectorat pourrait intervenir dans la limite de ses moyens. Gilles Barot, professeur d'histoire-géographie et spécialiste de la langue régionale pourrait être missionné sur un temps supplémentaire à son temps de travail actuel, selon les moyens académiques disponibles. Ceci en fonction des disponibilités de missions, celles-ci étant fixes et dans le respect du B.O. de 2010 (pas de recherche direct, pas d'intervention direct).

Les actions de l'enseignant missionné sont généralement : la diffusion de l'information, la fabrication de ressources pédagogiques, l'accompagnement du projet d'une structure, la formation d'autres animateurs.

- Le public ciblé ne doit pas se limiter aux primaires. Il faut favoriser une intervention tout au long de l'enseignement. Il faut intervenir également auprès des collégiens et lycéens.

- Le rectorat et la DRAC mettent en place l'appel à projet « *Patrimoine en Bourgogne* » sur le patrimoine bâti de proximité. Cet AAP, pourrait soutenir des interventions « langues ». Il faut sensibiliser les enseignants et les convaincre de porter un projet. Les enseignants des écoles ayant accueilli des NAP « *langue* » sont à privilégier. Pour l'année 2016-17, la date limite de dépôt des CLEA est fixée au 23 septembre. La MPOB pourrait contacter des enseignants avec lesquels elle travaille déjà afin de leur proposer de co-construire un projet en ce sens.

- La mise en place des CLEA (Saulieu, Autun, Lormes) sont également des moyens de sensibiliser les partenaires culturels et l'insertion d'activité autour de la « langue ».

- Guidigo « angles de vue » : parcours culturel numérique, participation des collèges de l'Yonne. La langue régionale pourrait être présente dans ces contenus, si les enseignants sont porteurs de cette dynamique et souhaitent s'investir, d'où la nécessité d'une formation.

- intervenir au printemps 2017 dans une formation à la Cité du Mot « lecture, écriture et parcours d'éducation artistique et culturel ».

Les publics concernés sont les personnels qui pourront relayer auprès de leur publics : bibliothécaires et conseillers pédagogiques. Une intervention « langue » permettrait de sensibiliser les enseignants.

- Nuit des musées. Les élèves préparent une visite dans un lieu et l'anime lors de l'événement, ce qui oblige les parents à les accompagner dans le lieu. La MPOB pourrait participer à cette démarche.

- Prendre contact avec Annabelle Renoud, Chargée de mission pour l'action culturelle auprès du DASEN 71. Cette personne a en charge d'aider les enseignants du second degré à développer des projets culturels avec leurs élèves, de les mettre en contact avec les structures culturelles locales.

BILAN

Il est nécessaire de sensibiliser les enseignants à la langue régionale pour qu'ils soient porteurs d'action. Des informations peuvent être diffusées par la lettre d'information « CAScAD ».

Une formation à la langue régionale est à mettre en place, à la fois pour les enseignants et également pour des intervenants. Le contenu de cette formation serait préparée par un enseignant missionné (dont le rôle ne pourrait être d'assurer les cours de ses collègues). La mise en place de la formation serait portée par la MPOB en partenariat avec *la région*. (1)

(1) A voir avec la région.

Transmettre notre patrimoine linguistique aux plus jeunes est nécessaire. Notre Secrétaire Gilles Barot ayant toutes les compétences pour développer avec rigueur et sérieux ce genre de projet, Langues de Bourgogne souhaite vivement qu'il puisse être chargé d'une telle mission mais aussi bénéficier d'un temps de décharge de ses fonctions d'enseignement en conséquence.

Climats en bouche

PARMI TANT D'AUTRES CASQUETTES, JEAN-LUC DEBARD A ÉTÉ LE PREMIER PRÉSIDENT DE LA MAISON DU PATRIMOINE ORAL À ANOST (71), ET L'UN DES FONDATEURS DE L'ASSOCIATION LANGUES DE BOURGOGNE. SUITE AU CLASSEMENT DES CLIMATS DU VIGNOBLE DE BOURGOGNE AU PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO, CET AMOUREUX DES MOTS ET DES PARLERS BOURGUIGNONS S'EST LANCÉ DANS UN NOUVEAU PROJET.

Textes et photo : Michel Giraud - Illustration : Bernard Deubelbeiss

Formidable reconnaissance que ce label Unesco ! Mais j'ai envie que ce soit plus qu'un simple label porté par la nouvelle génération, qu'on en profite pour s'intéresser aux anciens, aux hommes et aux femmes qui ont passé 50 ans de leur vie au service de ces climats-là. Qu'ont-ils à en dire ? »

Paroles de vignerons

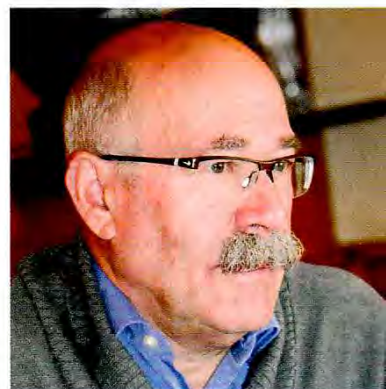
C'est pour le savoir que Jean-Luc Debard est allé fouiller dans leurs mots, leurs gestes. « Dans la liste de nos climats, chaque dénomination est un poème, une histoire surtout. Nous ne sommes bien sûr pas les premiers à faire cela, mais je voulais m'appuyer sur la Maison du patrimoine oral de Bourgogne, sur son expertise du collectage, pour aller encore plus loin. Je veux que l'on s'assoie à une table pour discuter avec ces anciens vignerons. Que disent-ils de ce qu'il font ou ont fait dans la vigne, dans la cave ? Quels sont les mots qu'ils utilisent ?

Que pensent-ils de leur travail ? Etc. » Au-delà du vocabulaire, Jean-Luc Debard veut donner corps à cette reconnaissance des climats de Bourgogne : « On en voit la richesse aujourd'hui, mais on a parfois oublié ce que les anciens ont enduré dans les vignes. Dans les années 1930 par exemple, quand la côte vigneronne était un territoire pauvre où la vie était dure. »

Ebrousser ou évasiver ?

Pour valider le projet, Jean-Luc a déjà fait « quelques essais », comme il dit, notamment à Marsannay-la-Côte, chez la Guite. « 40 ans dans les vignes, pensez donc ! Cette rencontre a été pleine de promesses, elle nous a conforté dans notre démarche. On a déjà fait un petit film avec elle, et on a beaucoup appris sur le parler vigneron : sur le cep, par exemple, lorsqu'on élimine les bourgeons trop nombreux, on utilise le verbe "ébrousser" à Marsannay, mais "évasiver" à Chambolle. Toute cette précision de langage sur la "grande taille" et

la "petite taille", sur la façon dont on garde "quatre crochets" dans les pinots, "un crochet et une baguette" dans les gamays... Toute cette poésie, elle mérite qu'on la collecte pour la faire connaître. Aujourd'hui nous sommes prêts à aller plus loin. Mais pas seuls. Nous allons proposer ce projet passionnant à l'Association des Climats et à d'autres. Projet qui a déjà trouvé son nom : Les Climats en bouche. Avouez que c'est beau ! » ■



MOTS D'ICI

De la plante à la vigne

« "Connaissez-vous la plante ?" C'est en ces mots que la Guite nous a parlé de la jeune vigne, sourit Jean-Luc Debard. En conversant avec elle, nous avons eu droit à tout un passage passionnant sur le greffage. J'ai notamment appris que du côté de Marsannay, quand on plante une nouvelle vigne, on l'appelle la **plante**. Jamais je n'avais entendu cette expression. Et, comme dit la Guite, la **plante** va le rester bien longtemps avant de devenir vigne. Parfois, ça peut durer 5 ou 6 ans, parfois, 10 ans, il arrive même que certaines vignes le restent indéfiniment ! Dans ce cas, c'est au vigneron d'améliorer son travail, parce que la **plante** n'accède au rang de vigne que lorsqu'il en jaillit du bon vin ! »

NOUVIAU !

Chti Bouâme de Jean-Louis Goulier / Livre bilingue / Format A5 / 100 pages avec CD des textes en bourguignon-morvandiau inclus (enregistré par les membres des *Raibâcheries du Bochet*) / 14 € l'unité
Sortie officielle le 22 octobre 2016 à Marsannay-la-Côte

Ecrire et parler en langue régionale, c'est aujourd'hui, plus que jamais, chercher à faire sens, créer du lien social, continuer à vivifier nos imaginaires et inventer le monde de demain. *Entremi*, la nouvelle collection bilingue de la Maison du Patrimoine Oral de Bourgogne, s'inscrit dans cette dynamique.

Les histoires du *chti bouame* sont un peu nos histoires, réelles ou fantasmées, passées ou présentes. Ces nouvelles dressent une série de portraits intimistes d'un petit monde où se joue la sortie de l'enfance pour les uns, et l'entrée soudaine dans la modernité pour les autres.

Jean-Louis Goulier, né en 1947 à Saulieu, a grandi à Beurey-Beauguay (canton de Pouilly-en-Auxois). Sa langue expressive, colorée et juste, permet à chacun de se plonger dans ce pays de l'Auxois et de s'ouvrir à la diversité des vies humaines.



Po ëvoi in' petiot' soeu

En é in' légend' bé jeulie,
Ma qu'men teut' lé légend' d'antan
C'tée-ci n'â que pur' menterie !
C'â c'tée qu'fê croir' que les enfian
s'treuv' dan lé reuse ou bé lé chou!
Potan ché no, è Massanay
On di qu'câ dan lé veign' lavou
Qu'on treuv' lé futur bareuzay
Dan lé pino, câ dé gaçon
E peu dan lé gamay, dé fille.
Ordon' ché l'Guiaud' brav' veign'ron
En èvoo déjà troi bon drille ;
Teu lé troi désirein in' soeu,
Ma, lé z'an passein sans émné
C'tée qu'el éplein de teu lo voeu.
Lé p'tio d'veign'ron, sans ven-nité
Too, sève r'queneutre i pino
D'i gamay, èteu teu lè soi
L'in-né dé troi gaçon, l'Jen-no
S'preum' noo dans in' veign', dan l'espoi
d'treuvé lè p'tiot' soeu, ma nenni!
I biâ jo è r'vein en pieuran ;
"Qu'aqu'té don ? "que son pér' lui di.
I n'éron janmoi d'soeu, sur'men".
Fè-t-ey' en sanguieutan bé for;
E lè mère en rian : "N'pieur'pa
Vè, cè vinrè bén essé too !"
Or l'an-né d'épre' lè Mèria,
Biâ brin de fill' de lo voisin !

Pour avoir une petite soeur

Il y a une légende bien jolie,
Mais comme toutes les légendes d'antan
Celle-ci n'est que pur mensonge !
C'est celle qui fait croire que les enfants
Se trouvent dans les roses ou bien les choux !
Pourtant chez nous, à Marsannay
On dit que c'est dans les vignes où
On trouve les futurs bareuzais ;
Dans les pinots, c'est des garçons
Et puis dans les gamays, des filles !
Or chez le Claude, brave vigneron
Il y avait déjà trois bons drilles ;
Tous les trois désiraient une soeur,
Mais les ans passaient sans amener
Celle qu'ils appelaient de tous leurs vœux.
Les petits de vignerons, sans vanité
Tôt, savent reconnaître un pinot
D'un gamay, aussi tous les soirs
L'aîné des trois garçons, le Jean
Se promenait dans une vigne, dans l'espoir
De trouver la petite soeur, mais nenni !
Un beau jour il revint en pleurant ;
- "Qu'est-ce que tu as donc ?" que son père lui dit.
- "Nous n'aurons jamais de soeur, sûrement."
Fait-il en sanglotant bien fort ;
Et la mère, en riant : "Ne pleure pas
"Va, ça viendra bien assez tôt !"
Or, l'année après la Marie,
Beau brin de fille de leur voisin
Mariée depuis six mois tout rond
Accouchait, par un beau matin
D'une fille jolie comme un bourgeon !

► Extrait de "Rimailles et contes en patois de Marsannay"
de Jean Bart, ancien maire et vigneron de
Marsannay-la-Côte



Extrait du bulletin municipal de Marsannay-la-Côte (mai 2016)



Maison du Patrimoine Oral de Bourgogne

4^{ème} rencontres des Langues et Patois de Bourgogne

22 et 23 octobre 2016
Marsannay-la-Côte (21)



région **BOURGOGNE**
FRANCHE-COMTÉ



m
le Grand Autunois Morvan

